COMITE SYNDICAL A BELIN-BELIET (33)

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE Séance du 22 septembre 2021 Délibération n°95b

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt et un, le mercredi 22 septembre à 18h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BÉLIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. DEDIEU Vincent. Date de la convocation : 14 septembre 2021

Étaient Présents : M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme LARRUE Marie et de M. MARTINEZ Manuel, M. BACHÉ Alain, M. DUFAY Michel, M. SORE Serge portant pouvoirs de M. LAGRAVE Renaud et de Mme WEBER Sophie, M. GLEYZE Jean-Luc, Mme PIQUEMAL Sophie portant pouvoir de M. GILLÉ Hervé, M. COUTIERE Dominique portant pouvoir de M. CARRERE Paul, Mme VALIORGUE Magali, Mme BREQUE Claudie, Mme LONGUET Anne-Sophie, M. BOUFFIN Yann, M. FORET Thierry, M. LASSALLE Jean-Claude, M. SARTRE Philippe, M. TULARS Bernard, M. BLANC -SIMON Jean Luc, M. DECLERCQ Cyrille, Mme DESMOULIN Karine portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. PAIN Cédric, M. DUNOGUES Yves, M. ICHARD Vincent, Mme MARIE Lucie, Mme MESPLES Olga, Mme TAPIN Maylis, M. LANUSSE Denis, Mme LE YONDRE Nathalie, Mme ARDOUIN Aimée.

Absents excusés (pouvoirs) :M. LAGRAVE Renaud ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme WEBER Sophie ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. GILLÉ Hervé ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à M. COUTIERE Dominique, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. MARTINEZ Manuel ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine. Absents : M. BAUDE Vital (excusé), M. TAUZIN Amaud (excusé) M. PAPADATO Patrick (excusé), M. SAINTORENS Denis (excusé), Mme TOSTAIN Emmanuelle (excusée), M. DURRIEU Michel.

VIE INSTITUTIONNELLE:

Désignations au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

En raison du renouvellement du Collège des Communes, du Collège des Conseillers Régionaux et Départementaux et du Président, le Comité syndical doit délibérer pour procéder aux désignations suivantes :

Après en avoir délibéré, le Comité syndical unanime, procède à la désignation des représentants pour le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Représentants désignés :

- M. DEDIEU Vincent Président du Parc
- Mme ROBLEZ Christine Directrice Générale des Services
- M. SORE Serge Membre élu du Comité syndical Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine

Fait pour valoir ce que de droit,

à Belin-Béliet, le 23 septembre 2021

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte